

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Veillez trouvez ci dessous ma contribution pour l'enquête d'utilité public concernant l'extension de l'élevage de porc de l'Earl St Yves de GUEMENE.

Je suis étonné du fait que cette taille d'élevage ne pose pas à priori, aux municipalités concernées, le problème de l'**entretien des accès routiers, de la sécurité routière et de la sécurité** de façon plus générale . En effet outre les besoins de transports pour la création et réalisation des bâtiments d'élevage, l'exploitation de l'élevage générerait au **quotidien** une augmentation substantielle des transports.

1) **par le transport** accru d'animaux reproducteurs ( une truie ne sera reproductrice en moyenne 2 ans soit environ l'arrivée de 50 cochettes par semaine ce qui veut dire le départ pour l'abattoir d'autant de truies réformées)  
le transport pour l'abattoir de truies de réforme (~ 50/ semaine), et de charcutiers (~ 300).

2) **Par le transport** de matières premières

l'exploitation dit pouvoir produire du maïs et des céréales pour l'alimentation de l'élevage. Les surfaces exploitées ne sont pas toutes à proximité de l'élevage et donc mettent sur la route différents engins agricoles (tracteurs avec les matériels de culture, de traitements (environ une dizaine sur céréales à paille) de récolte avec des remorques de fortes capacités.

3) **Le transport** de complément des matières premières, importées et ou achetées, acheminées par camion .

4) **Le transport** du lisier

la capacité du matériel de transport est proportionnelle aux volumes très importants à épandre, certains de ces matériels roulants avoisinent les 50T et souvent au delà de 44T, ce qui pour des infrastructures routières peut s'avérer une source non négligeable de vétusté accélérée. Ces convois roulants atteignent des longueurs importantes pour des largeurs de 2,5m. Le nombre de transports à réaliser par an est de l'ordre de 500 voyages.

**Par conséquent** ces routes utilisées par les différents convois, engins camions et autres moyens de transport, pourraient se voir évitées par la population ; Ceci pour ne pas croiser ces matériels généralement de taille et de masse importantes qui oblige le plus souvent un fort ralentissement et une conduite dans des conditions inhabituelles et donc accidentogènes. Les pneus arrière d'un tracteur tractant les tonnes à lisier de grosse capacité est environ de 2 m de hauteur, la hauteur d'une voiture RENAULT CAPTURE est elle de 1,56m.

La rencontre de ces convois est anxiogène pour les conducteurs de véhicules de tourisme, les cyclistes et les piétons.

**L'augmentation de la taille de cet élevage provoque une augmentation des risques routiers**

**Aléas climatiques** : autre élément préoccupant

Rien que sur l'année 2018 nous avons connu des événements exceptionnels en terme de **pluviométrie et inondations** pour la ville de Carhaix dans le Finistère, dans le calvados au printemps ainsi qu'en Ile-de-France et 29 départements début juin et plus récemment dans l'Aude.

Les fosses à lisiers de la SCEA St Yves ne sont pas couvertes, qu'advierait il si des perturbations diluviennes venaient à se produire sur notre Région ?

La même question se pose sur des **sols ayant reçu des lisiers**.

Cette même année nous avons connue une période de **sécheresse importante**.

L'alimentation en eau de l'élevage provient de 2 sources, une première dite « privée » puisque collectée dans la nappe phréatique et l'autre du réseau public. Dans le cas d'une **restriction d'eau**, les pouvoirs publics prioriseraient ils l'**élevage ou la consommation humaine** ?

Par cette contribution je souhaite faire prendre en compte le quotidien des riverains, des citoyens locaux mais aussi des touristes. Souhaitant que les pouvoirs publics, élus et autres décideurs puissent prendre en compte les enjeux et impacts sur la sécurité.

Monsieur le commissaire enquêteur par ces remarques et constats **il semble risqué et dangereux qu'un tel élevage puisse obtenir les autorisations demandées**.

Agrez Monsieur le commissaire enquêteur mes respectueuses considérations.

Paul TIGER